



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 05août 2008

Jeux olympiques : Berlin 1936, Moscou 1980, Pékin 2008, Le Comité olympique a-t-il des excuses ?

Pour l'Union démocratique bretonne, le CIO, Comité olympique, bégaye et n'a pas de mémoire.

En effet, si aujourd'hui la Chine est la plus grande prison du monde, elle est aussi un marché économique gigantesque à conquérir, ce qui rend la question des droits de l'homme terriblement secondaire dans le monde tel qu'il est.

Aussi, le choix de Pékin comme ville d'accueil par le CIO pose la question de la légitimité et de la neutralité du CIO visiblement plus enclin à séduire le gouvernement chinois qu'à incarner la mission humanitaire de contribuer à la paix sur la terre à travers la pratique sportive.

Car si la Charte olympique stipule que : « le mouvement olympique a pour but de promouvoir le développement de qualités physiques et morales... ; d'éduquer par le sport la jeunesse dans un esprit de meilleures compréhension et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique... » ; le choix de Pékin par le CIO fait résonner dans nos mémoires la voix du dissident Russe Vladimir Boukoski s'inquiétant en 1980 de la tenue des J.O. à Moscou alors que l'armée soviétique envahissait l'Afghanistan : « Politiquement, une grave erreur ; humainement, une bassesse ; juridiquement, un crime ».

Si le boycott des Jeux olympiques n'a jamais eu d'effets positifs sur les dictatures organisatrices, en revanche la tenue des J.O. peut renforcer le pouvoir des dictatures et des dictateurs comme le rappelle la tache indélébile des JO de Berlin en 1936, qui préparèrent les esprits aux Accords de Munich deux ans plus tard.

Certes la Chine de 2008 n'est pas l'Allemagne de 1936. Certes l'idéologie totalitaire maoïste a cédé la place à un régime autoritaire associant le laisser-faire économique du capitalisme le plus débridé, qui permet les pires abus sur le plan de l'exploitation des travailleurs, et le règne du parti unique. Certes des espaces d'expression ont été concédés par le régime chinois dans le contexte de l'apparition d'une classe moyenne éduquée et on peut considérer que l'ouverture internationale de la Chine contribuera à les élargir. Mais l'actuel président chinois Hu Jintao demande aux journalistes étrangers de se conformer aux lois et règlements chinois. C'est-à-dire par exemple, de ne pas commenter l'impossibilité d'accès aux sites internet dits sensibles : les sites des dissidents, des groupes pro tibétains, du mouvement spirituel Falunlong, de la répression sanglante du mouvement démocratique de Tienanmen en 1989, et de la répression tout aussi sanglante des Tibétains aujourd'hui, etc.... Ces exigences sont en contradiction avec la lettre et l'esprit de la Charte olympique.

Pour l'UDB, la responsabilité du Comité olympique est claire : des États démocratiques sollicitaient l'accueil des J.O. de 2008, Paris et Londres avaient fait du forcing. La Chine ne remplissait pas les critères d'une démocratie. Il ne fallait pas cautionner une fois de plus dans l'histoire du Comité olympique un régime non démocratique, jusqu'à refuser à la délégation française d'arborer un insigne qui ne faisait que reprendre un engagement de la charte olympique : « pour un monde meilleur ». Une fois de plus l'honneur est sacrifié au veau d'or.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**